
**Nous, citoyens et associations,
affirmons notre solidarité
avec les personnes qui vivent ici
et nous engageons pour le respect et la défense
de leurs droits à des conditions de vie dignes**

Les associations et citoyens qui soutiennent localement ces familles :



Principaux contacts :



***« Garantir le droit au logement
constitue un devoir de solidarité pour l'ensemble de la nation.***

*Toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières,
en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources
ou de ses conditions d'existence, a droit à une aide de la collectivité . »*

Loi n°90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement